



SENACS
EURE



Observatoire des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale



2023
DONNÉES 2022



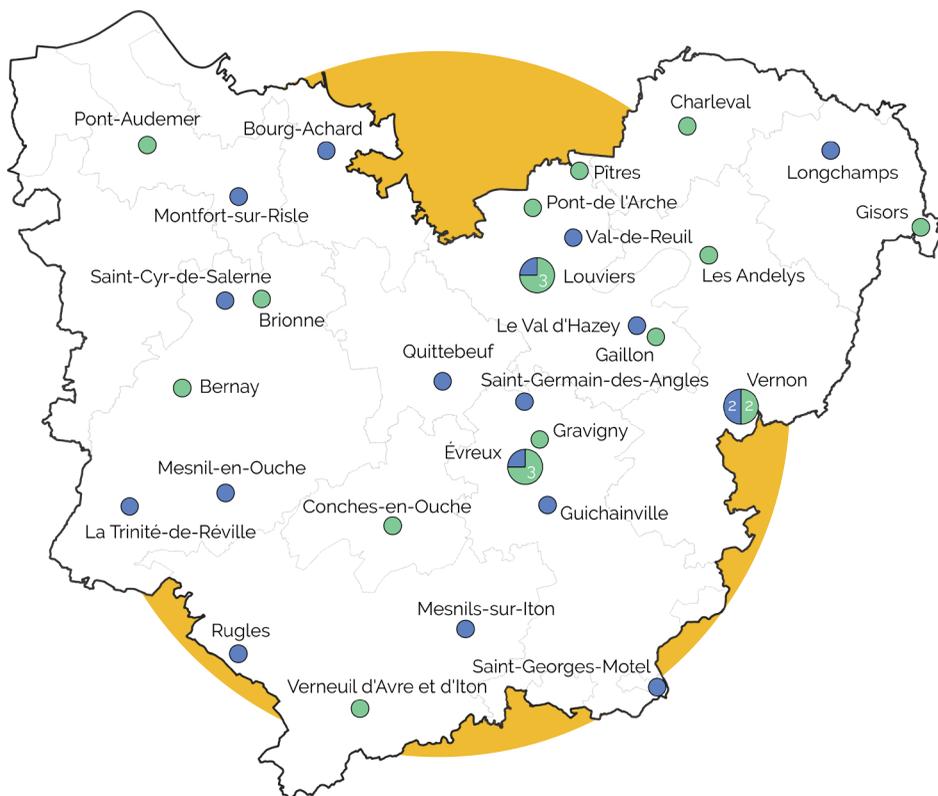
AVS
Animation de la vie sociale



SOMMAIRE

DES STRUCTURES ENGAGÉES POUR DÉVELOPPER DES PROJETS AVEC LA POPULATION	03
DES STRUCTURES DIFFÉRENTES DANS DES TERRITOIRES VARIÉS, TOUTES AU SERVICE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU DÉPARTEMENT	04
DE NOMBREUX HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LEUR STRUCTURE DE PROXIMITÉ	05
DES ACTIONS NUMÉRIQUES ET D'ACCÈS AUX DROITS POUR SOUTENIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES	06
DES ACTIONS COLLECTIVES RENFORÇANT LE SAVOIR-FAIRE ET LES COMPÉTENCES DES PARENTS	08
UN FORT DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS HORS LES MURS AFIN D'ALLER-VERS LA POPULATION ET DÉVELOPPER DES ACTIONS DANS L'ESPACE PUBLIC	09
DE NOUVELLES ACTIONS POUR S'ENGAGER ENCORE PLUS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	10
DES ACTEURS BÉNÉVOLES ET SALARIÉS QUI AGISSENT ENSEMBLE ET SE COMPLÈTENT	11
DES RESSOURCES FINANCIÈRES, PAS TOUJOURS SUFFISANTES POUR REMPLIR L'ENSEMBLE DES MISSIONS	13
PROJET SENACS	14
FICHE NATIONALE	15

DES STRUCTURES ENGAGÉES POUR DÉVELOPPER DES PROJETS AVEC LA POPULATION



20

CENTRES SOCIAUX agréés
17 ont répondu à l'enquête

18

ESPACES DE VIE SOCIALE agréés
16 ont répondu à l'enquête

80%

de l'Eure est couvert par au moins une structure d'animation de la vie sociale

DES STRUCTURES DIFFÉRENTES DANS DES TERRITOIRES VARIÉS, TOUTES AU SERVICE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

MODE DE GESTION

CENTRES SOCIAUX



10 associatifs

10 collectivités locales

MODE DE GESTION

ESPACES DE VIE SOCIALE



15 associatifs

3 collectivités locales

TERRITOIRE D'INTERVENTION

CENTRES SOCIAUX



Territoire à dominante **URBAINE**



Territoire à dominante **RURALE**



5 sur un ou plusieurs quartiers

8 sur une commune

3 sur plusieurs communes

4 sur une intercommunalité

8 sur un Quartier Prioritaire de la Politique de la ville (QPV)

2 sur un territoire de « Veille Active »

TERRITOIRE D'INTERVENTION

ESPACES DE VIE SOCIALE



Territoire à dominante **URBAINE**



Territoire à dominante **RURALE**



7 sur un ou plusieurs quartiers

4 sur une commune

3 sur plusieurs communes

4 sur une intercommunalité

2 sur un Quartier Prioritaire de la Politique de la ville (QPV)

2 sur une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

AMPLITUDE HORAIRE

CENTRES SOCIAUX



heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne

AMPLITUDE HORAIRE

ESPACES DE VIE SOCIALE



heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne

DE NOMBREUX HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LEUR STRUCTURE DE PROXIMITÉ

LE PUBLIC DES STRUCTURES

CENTRES SOCIAUX

72 000

usagers des centres sociaux

36 500 habitants participants aux actions, projets et services

32 500 habitants participants aux actions « évènementiel »

3 000 usagers des partenaires hébergés par les centres sociaux

ESPACES DE VIE SOCIALE

24 000

usagers des espaces de vie sociale

8 000 habitants participants aux actions, projets et services

14 000 habitants participants aux actions « évènementiel »

2 000 usagers des partenaires hébergés par les centres sociaux

UNE MIXITÉ REPRÉSENTÉE DANS LES STRUCTURES



10%

Petite enfance
0 - 6 ans



8%

Jeunes
18 - 25 ans



14%

Enfance
7 - 10 ans



30%

Adultes
26 - 59 ans



15%

Pré-ados
11 - 14 ans



9%

Jeunes retraités
60 - 74 ans



10%

Adolescents
15 - 17 ans



4%

Séniors
75 ans et plus

Répartition des publics par classe d'âge



DES ACTIONS NUMÉRIQUES ET D'ACCÈS AUX DROITS POUR SOUTENIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES

Le numérique au sein des structures est un levier et un moyen indispensable dans les structures pour renforcer les échanges, les solidarités et mettre l'outil au service du projet et des personnes.



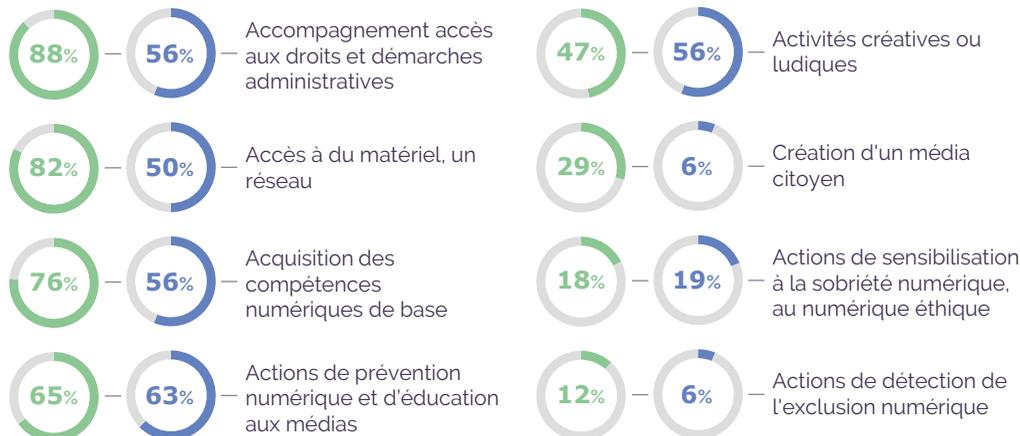
91%

des structures proposent des actions ou un accompagnement en lien à la transition numérique (16 CS et 14 EVS).

45%

des structures disposent d'un label en lien avec le numérique (12 CS et 3 EVS) tel que : Espace Public Numérique, France Services, Aidants Connect.

DÉTAILS DES ACTIONS PROPOSÉES EN LIEN À LA TRANSITION NUMÉRIQUE PAR LES STRUCTURES



24

structures sont en lien avec au moins un autre acteur de la médiation numérique sur leur territoire (15 CS et 9 EVS)



Le non-recours aux prestations sociales accroît le risque de précarité socioéconomique et d'isolement des individus qui ne bénéficient pas des aides ou des droits auxquels ils pourraient prétendre. En France, le taux de non-recours de certaines prestations dépasse 30%.

Les raisons et causes du non-recours sont à 40% liées à un manque d'information, à 23% à la complexité des démarches et 18% à une crainte de subir des conséquences négatives (dont une image d'assisté). (source Drees).

DES ACTIONS NUMÉRIQUES ET D'ACCÈS AUX DROITS POUR SOUTENIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES

Accueillir, informer et orienter sont les trois fonctions centrales développées par les centres sociaux ou les espaces de vie sociale face au non-recours et ce toujours avec les personnes concernées



Les conseillers numériques France Services accueillent et accompagnent individuellement les usagers pour leurs connexions aux différents portails institutionnels



Les médiateurs numériques mettent en œuvre des temps d'accompagnement individuel ou collectif en lien aux outils numériques

L'ACCÈS AUX DROITS

FOCUS CENTRES SOCIAUX



94% des centres sociaux disposent de moyens humains et matériels en lien à l'accès aux droits et ont intégré l'accès aux droits dans un axe de leur projet social

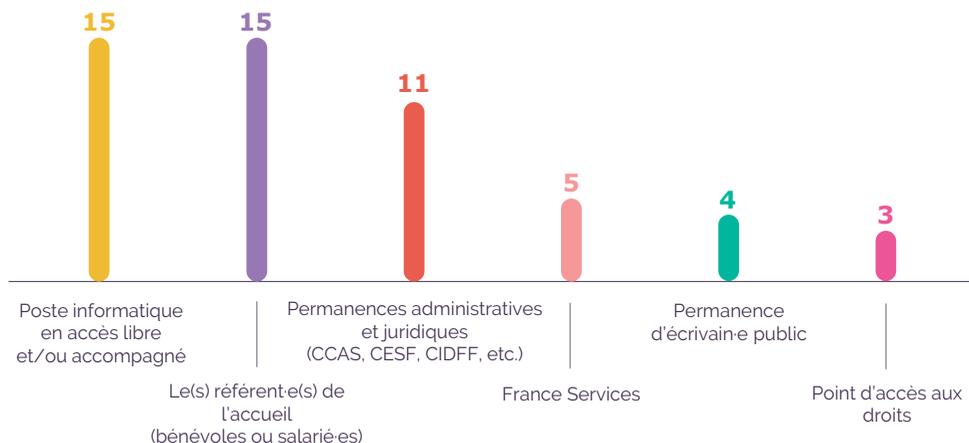
28 900

personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits en 2022

1 810

personnes par structures concernées

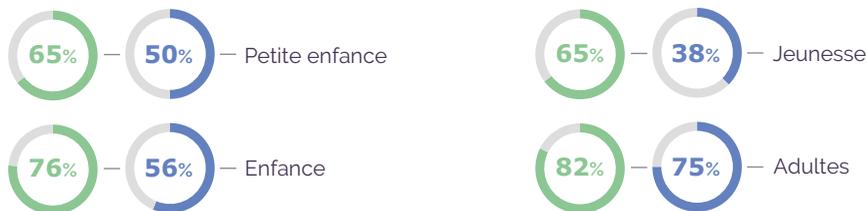
Les moyens humains et matériel en lien à l'accès aux droits pour les centres sociaux



DES ACTIONS COLLECTIVES RENFORÇANT LE SAVOIR-FAIRE ET LES COMPÉTENCES DES PARENTS

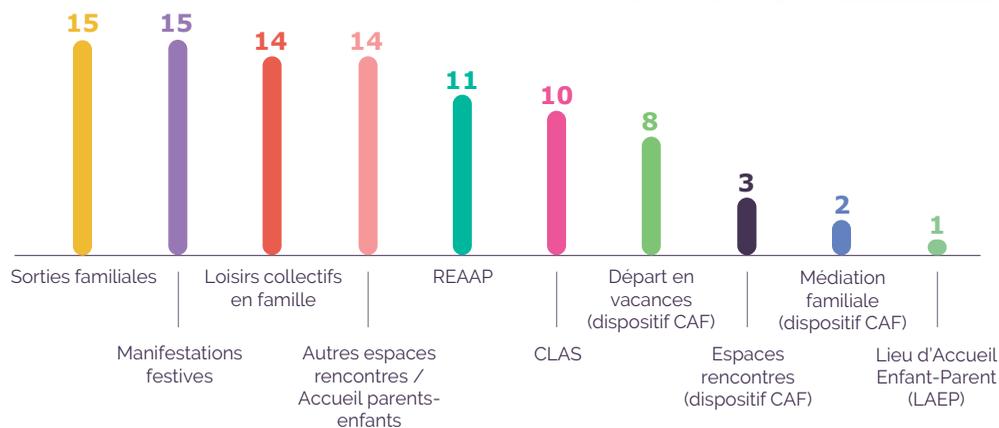
S'appuyant sur la capacité d'écoute des professionnels pour entendre les besoins et attentes des parents, les structures d'animation de la vie sociale transforment les demandes individuelles en actions collectives. Celles-ci valorisent le savoir-faire et les compétences des parents, les soutiennent dans leur rôle éducatif et les inscrivent dans la vie sociale de leur territoire.

LES ACTIONS EN LIEN À LA PARENTALITÉ PAR CLASSE D'ÂGE



LES ACTIONS DU PROJET FAMILLE

FOCUS CENTRES SOCIAUX



LA PARENTALITÉ : CLEF DE VÔUTE DE LA PRÉVENTION PRÉCOCE - ESPACE DES 2 RIVES – PÎTRES



L'atelier passerelle se tient au sein d'écoles maternelles et accueille 4 fois pendant 3 heures, les parents avec leur enfant qui va faire sa première rentrée scolaire. Ils découvrent les lieux, les codes et tout ce qui se rattache à la journée d'école (restaurant scolaire, accueil matin et soir). Les directrices d'école se rendent disponibles pour échanger avec les parents. Le centre social fait appel à d'autres intervenants pour animer ces matinées notamment le psychologue de l'association. Pendant ce temps, les enfants sont pris en charge

par les responsables des structures multi-accueil et profitent de la cour de récréation, du parcours de motricité, d'ateliers de manipulation et autres. En agissant en amont de la rentrée scolaire, on constate moins de pleurs chez les enfants, des parents moins inquiets pour la rentrée de leur enfant et des écoles ouvertes sur l'extérieur.

UN FORT DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS HORS LES MURS AFIN D'ALLER-VERS LA POPULATION ET DÉVELOPPER DES ACTIONS DANS L'ESPACE PUBLIC

Les structures développent de plus en plus des actions d'Aller vers afin d'avoir une connaissance plus fine du territoire et d'aller à la rencontre des habitants pour construire une relation avec eux et développer de nouveaux projets appropriés.

CENTRES SOCIAUX

100% des centres sociaux proposent des actions hors les murs

25 500 personnes ont été touchées par ces actions hors les murs

17 heures par semaine sont réalisées par les structures concernées, dont **71%** du temps se déroule dans l'espace public

ESPACES DE VIE SOCIALE

81% des espaces de vie sociale proposent des actions hors les murs

8 300 personnes ont été touchées par ces actions hors les murs

14 heures par semaine sont réalisées par les structures concernées, dont **56%** du temps se déroule dans l'espace public

LES ACTIONS DEVELOPPÉES HORS LES MURS

94% — **75%** — Évènements (fête de quartier, évènements thématiques, etc.)

82% — **63%** — Animation de rue / de proximité (ateliers jeux, bibliothèque de rue, sortie d'école, etc.)

18% — **6%** — Permanence chez un partenaire (France Services, etc.)

18% — **0%** — Médiateur-trice

12% — **6%** — Maraude et porte-à-porte

12% — **25%** — Animation de débat dans l'espace public



Chaque année, 6 structures d'animation de la vie sociale accueillent le chapiteau des compagnies Poly'Sons, Bétouga et Chap'Rond Fou sur une semaine. La programmation des spectacles et ateliers est coordonnée avec les activités proposées localement et adaptée aux besoins du territoire car repérés par les centres sociaux et Espaces de vie sociale. La mixité sociale est au rdv, les tarifs sont accessibles. L'organisation des festivités est réalisée

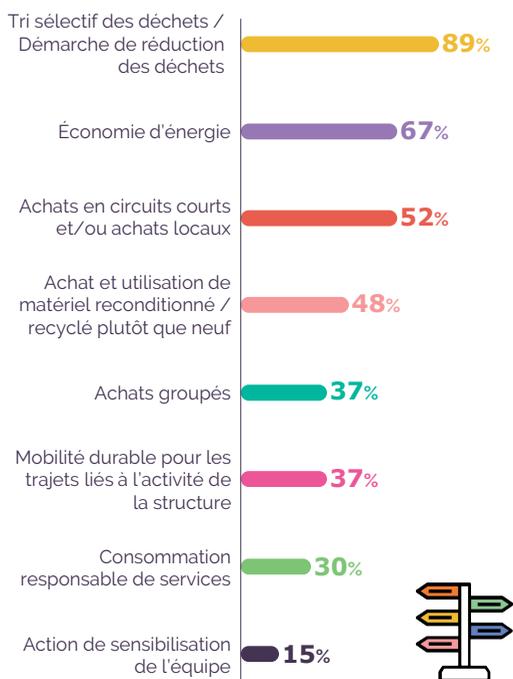
grâce à la coordination des structures AVS, aux communes qui mettent à disposition le terrain, du matériel, des locaux ... et aux nombreux bénévoles investis sur ce projet. Ce sont plus 3 500 personnes qui ont pu bénéficier de 55 ateliers et près de 30 spectacles, sans compter toutes les animations spécifiques sur chaque site. Le spectacle vivant vient ainsi à la rencontre des territoires pour faire avec les habitants et provoquer des moments d'échanges, de découvertes et de partages.

DE NOUVELLES ACTIONS POUR S'ENGAGER ENCORE PLUS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est en marche au sein des structures car c'est un enjeu de démocratie et de justice sociale dont les salariés, les bénévoles et les habitants se sont saisis pour améliorer leur environnement.

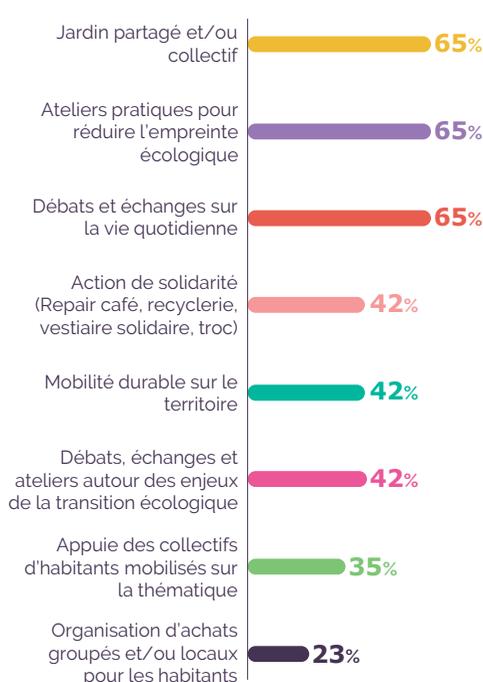
LES PRATIQUES ENGAGÉES EN INTERNE

81% structures ont **engagé dans leur fonctionnement interne** des pratiques en lien à la transition écologique et solidaire (17 CS et 10 EVS).



LES ACTIONS AVEC LES HABITANTS

79% structures ont **développé des actions en lien à la transition écologique et solidaire** avec les habitants (15 CS et 11 EVS).



CENTRE DE CULTURE, RESSOURCES, D'INITIATIVES ET DE LOISIRS - LA TRINITÉ DE RÉVILLE :



L'engagement en faveur de la transition écologique et du développement durable est une priorité de notre projet social. L'aménagement des espaces verts et terrasses, initié par le collectif des habitants, illustre notre engagement commun envers un environnement plus durable qui permet à chacun de s'investir pour créer un espace de vie partagé. L'équipe de l'accueil de loisirs, les enfants, les jeunes et les bénévoles participent pour donner vie à ce projet en lien avec Expérimenthe, une association de notre territoire qui partage nos valeurs et apporte ses conseils techniques. Ensemble, nous cultivons le soin de la terre, de l'humain et le partage de l'abondance.

DES ACTEURS BÉNÉVOLES ET SALARIÉS QUI AGISSENT ENSEMBLE ET SE COMPLÈTENT

Un bénévolat précieux dans le développement du projet des structures, pensé par et pour les habitants en lien avec l'équipe salariée.

LES BÉNÉVOLES



CENTRES SOCIAUX

730 bénévoles dans les centres sociaux

32 000 heures de bénévolat réalisées

19,9 Équivalents Temps Plein de bénévolat

310 bénévoles d'activités

310 bénévoles ponctuels

170 bénévoles dans les instances de pilotage



En moyenne, les centres sociaux de l'Eure peuvent compter sur l'investissement de :

43 bénévoles

1 890 heures de bénévolat, soit **1,2** ETP

ESPACES DE VIE SOCIALE

760 bénévoles dans les espaces de vie sociale

23 000 heures de bénévolat réalisées

14,3 Équivalents Temps Plein de bénévolat

260 bénévoles d'activités

290 bénévoles ponctuels

250 bénévoles dans les instances de pilotage



En moyenne, les espaces de vie sociale de l'Eure peuvent compter sur l'investissement de :

48 bénévoles

1 440 heures de bénévolat, soit **0,9** ETP

LE SOUTIEN DES INITIATIVES

L'engagement des habitants dans les structures peut prendre différentes formes, comme la création et le développement d'initiatives innovantes portées par les habitants eux-mêmes. Ces initiatives, véritable levier du développement du pouvoir d'agir, sont soutenues par les centres sociaux et les espaces de vie sociale

13

12

structures ont soutenu des initiatives d'habitants ou de collectifs d'habitants en 2022.

Au total, cela représente **147** initiatives soutenues portées par **620** habitants sur des projets comme la création d'un groupement d'achats solidaire, le développement d'un projet d'habitat inclusif ou la mise en œuvre d'une collecte humanitaire pour l'Ukraine.

DES ACTEURS BÉNÉVOLES ET SALARIÉS QUI AGISSENT ENSEMBLE ET SE COMPLÈTENT

Des salariés au service du projet de développement social de territoire.

LES SALARIÉS



CENTRES SOCIAUX

488

salariés dans les centres sociaux

239

Équivalents Temps Plein

28,7

salariés en moyenne

14

ETP en moyenne

121 stagiaires et services civiques ont été accueillis en 2022 par les centres sociaux

50% des salariés des centres sociaux ont un contrat type CDI

15

centres sociaux ont un ou plusieurs salariés qui ont suivi une formation en 2022

22

salariés ont suivi une formation qualifiante



163

salariés ont suivi une formation non qualifiante

Exemple de formations

BPJEPS en VAE ou non, DESJEPS, valeurs de la république, FAVE, accueil, violence intra-familiales, conduites addictives, BAFA et BAFD, premiers secours, etc.

ESPACES DE VIE SOCIALE

70

salariés dans les espaces de vie sociale

36

Équivalents Temps Plein

4,4

salariés en moyenne

2,2

ETP en moyenne

20 stagiaires et services civiques ont été accueillis en 2022 par les espaces de vie sociale

69% des salariés des espaces de vie sociale ont un contrat type CDI

DES RESSOURCES FINANCIÈRES, PAS TOUJOURS SUFFISANTES POUR REMPLIR L'ENSEMBLE DES MISSIONS

LE BUDGET

CENTRES SOCIAUX



12,3 M€

de budget cumulé

Répartition des centres sociaux par budget



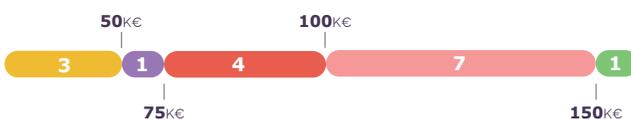
ESPACES DE VIE SOCIALE



1,6 M€

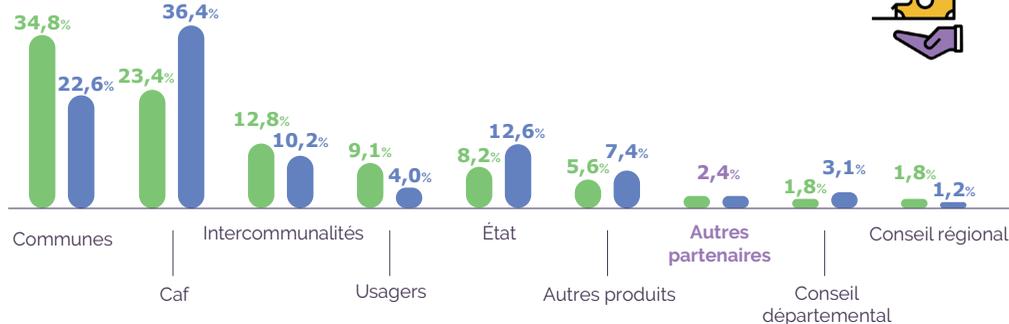
de budget cumulé

Répartition des espaces de vie sociale par budget

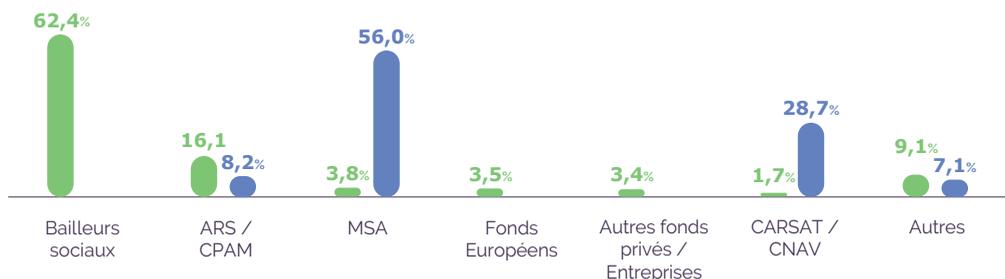


Basé sur les relations humaines, **70%** du budget des centres sociaux et **67%** du budget des espaces de vie sociale sont consacrés à la masse salariale.

LES FINANCEURS



Détails des financements des « Autres partenaires »



PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Echanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des Centres sociaux et des Espaces de Vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les CAF et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des 2300 centres sociaux et 1500 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS : www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des Centres sociaux et des EVS

COORDONÉES

Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)

32, avenue de la Sibelle
75 014 Paris

Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure

CS82601
11 Allée des soupirs
27026 Evreux CEDEX

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

10, rue Montcalm
BP 379
75 869 Paris cedex 18